



PRÉFET DÉLÉGUÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 19 mars 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne d'information et de communication sur le vote par procuration et l'incitation au vote

Dans la perspective de l'élection présidentielle et des élections législatives, le ministère de l'Intérieur et le Service d'information du gouvernement ont conçu une campagne d'information et de communication grand public sur le vote par procuration et l'incitation au vote.

Les outils de communication feront l'objet d'un affichage dans tous les services de l'Etat et des dépliants seront disponibles dans les lieux d'accueil du public.